

La providence ouvrait une large voie au zèle des Missionnaires Oblats de Marie immaculée. Dès 1818 la garde du sanctuaire de Notre Dame du Laus avait augmenté leur dévotion envers la Mère immaculée. Notre Dame de la Garde à Marseille, eut bientôt un Oblat pour chapelain, 1821 ; successivement les Oblats s'établiront à Notre-Dame de l'Osier dans le diocèse de Grenoble 1834, à Notre Dame des Lumières, dans le diocèse d'Avignon, 1837 ; à Notre Dame de Bon Secours, dans le diocèse de Vivier, 1846 ; à Notre Dame de Sion dans le diocèse de Nancy, 1850 ; à Notre Dame d'Arcachon, 1869, à Notre Dame de Pontmain, dans le diocèse de Laval. Dans tous ces diocèses la dévotion envers la Vierge immaculée est prêchée avec un zèle infatigable, à l'ouverture des missions et des retraites, qui occupent constamment les ouvriers apostoliques.

En 1841, les Oblats sont obligés d'abandonner Notre Dame du Laus, mais alors s'ouvrent devant eux les missions étrangères et les premiers Oblats de Marie Immaculée établis dans le Canada, y fondent des maisons, d'où partent les apôtres qui arrivent jusqu'aux bords de l'Océan glacial, du pôle nord, semant les germes qui ont produit la province ecclésiastique de Saint Boniface, riche de trois diocèses titulaires et de deux vicariats apostoliques, tous confiés à leur congrégation. En 1847, l'île de Ceylan leur est donnée.

En 1854, les Oblats sont établis à Natal, et rayonnent dans le sud de l'Afrique, où ils ont maintenant des vicariats apostoliques et des préfectures dans l'Etat d'Orange, le Transvaal, le Bazutoland, etc...

Ils sont établis dans les cinq parties du monde, dans les Etats-Unis, le Texas, l'Australie etc., prêchant partout le dogme de l'Immaculée Conception et réalisant de leur mieux la mission que leur a confiée le Souverain Pontife Léon XII, de qui ils conservent un imperissable et bien affectueux souvenir.

Les usages propres à notre congrégation sont, en outre de la réception de notre scapulaire :

1^o Le salut *Laudetur Jesus Christus et Maria Immaculata*,